

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE CUERS
SEANCE DU 22 JUILLET 2020**

CONSEILLERS
MUNICIPAUX 33
MEMBRES EN
EXERCICE 33
PRESENTS OU
REPRESENTES 33

L'an deux mille vingt le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. MOUTTET Bernard**, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. MOUTTET Bernard, M. CABRI Gérard, Mme MARTEDDU Marie-Noëlle, M. DAUMAS Robert, Mme LEROY Bénédicte, M. COTTET-MOINE Patrick, Mme EPHESTION Angélique, M. LANDA Jean-Claude, Mme MOUTTET Léa, M. RICHARD Gérard, Mme QUENET Arlette, Mme GUFFOND Dominique, M. ALBERIGO Jean-Claude, M. DUMET Dany, Mme BLATCHE-GRAFFIN Martina (départ à 19h05 donne procuration à M. KAUPP Philipe), M. MICHEL Robert, Mme GAUTIER Denise, M. KAUPP Philippe, Mme LUCIANI Valérie, M. DELVALEE Stéphane, M. DEON Ludovic, Mme SINTES Magali, Mme PAPPÀ Elodie, M. LUPI Robert, Mme GUIEN Tatiane, Mme FERARD Thérèse, M. PAPAIZIAN Raphaël, Mme GAGLIARDI Carine, M. MALFATTO Eric, Mme LEGOND Chloé, M. CHABLE Pierre-Laurent, M. BAZILE Benoît,

ETAIT REPRESENTEE :

A donné pouvoir conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme AMBROGIO Séverine **procuration à** **M. CHABLE Pierre-Laurent.**

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme LUCIANI Valérie a été désignée comme secrétaire de séance **PAR 33 VOIX POUR** (M. MOUTTET, M. CABRI, Mme MARTEDDU, M. DAUMAS, Mme LEROY, M. COTTET-MOINE, Mme EPHESTION, M. LANDA, Mme MOUTTET, M. RICHARD, Mme QUENET, Mme GUFFOND, M. ALBERIGO, M. DUMET, Mme BLATCHE-GRAFFIN, M. MICHEL, Mme GAUTIER, M. KAUPP, Mme LUCIANI, M. DELVALEE, M. DEON, Mme SINTES, Mme PAPPÀ, M. LUPI, Mme GUIEN, Mme FERARD, M. PAPAIZIAN, Mme GAGLIARDI, M. MALFATTO, Mme AMBROGIO, Mme LEGOND, M. CHABLE, M. BAZILE).

OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DU BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT.

M. DAUMAS - RAPPORTEUR, expose à l'assemblée que le **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT** peut reprendre les résultats avant l'arrêté des comptes (articles R2221-48-1 et R2221-90-1 du C.G.C.T). Cette reprise est possible, sur la base d'estimations, à condition toutefois qu'elles interviennent après la journée complémentaire et avant la date limite du vote du budget (article L2311-5).

Si le Compte Administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice. La délibération d'affectation du résultat doit intervenir après le vote du compte administratif.

La reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable.

M. DAUMAS précise que l'état des restes à réaliser 2019 en dépenses d'investissement est de 129 509,49 € et à néant en recettes d'investissement, soit un solde de - 129 509,49 €.

**ENTENDU L'EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PAR 24 VOIX POUR (M. MOUTTET, M. CABRI, Mme MARTEDDU, M. DAUMAS, Mme LEROY, M. COTTET-MOINE, Mme EPHESTION, M. LANDA, Mme MOUTTET, M. RICHARD, Mme QUENET, Mme GUFFOND, M. ALBERIGO, M. DUMET, Mme BLATCHE-GRAFFIN, M. MICHEL, Mme GAUTIER, M. KAUPP, Mme LUCIANI, M. DELVALEE, M. DEON, Mme SINTES, Mme PAPPA, M. BAZILE) **ET 9 ABSTENTIONS** (M. LUPI, Mme GUIEN, Mme FERARD, M. PAPAZIAN, Mme GAGLIARDI, M. MALFATTO, Mme AMBROGIO, Mme LEGOND, M. CHABLE),

DECIDE la reprise anticipée des résultats 2019 du budget du Service de l'Assainissement selon l'état ci-joint.

AINSI DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte reçu par le représentant de l'Etat le 30/07/20 et publié ou notifié le 30/07/20



Le Maire



Le Maire,

Bernard MOUTTET

Reprise anticipée des résultats 2019

Résultat de fonctionnement N	
A. Résultat de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) =recettes - dépenses de fonctionnement	+ 190 036,05 €
B. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif N (si déficit, faire précéder du signe moins) ou R 002 du compte administratif N (si excédent)	157 886,18 €
C. Résultats à affecter : C = A + B (hors restes à réaliser)	347 922,23 €
Investissement	
D. Solde d'exécution de la section cumulé d'investissement (R-D+001 exercice N) Solde d'exécution cumulé d'investissement N (précédé de + ou -) Est affecté au D 001 sur N + 1 (si négatif) Est affecté au R 001 sur N + 1 (si positif)	94 010,66 €
E. Solde des restes à réaliser d'Investissement N (R-D)	-129 509,49 €
F. Besoin de financement	= D + E
Besoin de financement (si dépenses > recettes) Excédent de financement (si recettes > dépenses)	35 498,83 €
AFFECTATION (de C)	= G + H
G = Affectation en réserves au 1068 (sur N+1) G= au minimum couverture du besoin de financement F	35 498,83 €
H =Report en fonctionnement sur le compte R002 (sur N+1)	312 423,40 €
DEFICIT REPORTE D 002 (sur N+1) (en ce cas, il n'y a pas d'affectation)	

Mme la Trésorière

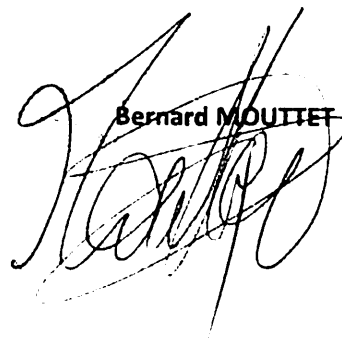
M. le Maire

Régine BAGGIO



Centre des Finances Publiques
de CUERS
51 rue de la compétition
ZAC des Bousquets - CS 70038
83390 CUERS CEDEX

Bernard MOUTTET



RESTE A REALISER AU 31/12/2019

Budget : BUDGET ASSAINISSEMENT DEPENSES

Exercice : 2019

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Etat/ Rég	Libellé	Exercice	Montant
2019	2031		1208	BE	ASS	ASS	D	TC - MO AMELIORATION VENTILATION ET DESODORI	RAR	5 040.00
2019	2031		1208	BE	ASS	ASS	D	18AE77 MISSION CT AMELIORATION AIR VICIE STA	RAR	3 884.00
2019	2031		1208	BE	ASS	ASS	D	18AE78 MISSION SPS AMELIORATION AIR VICIE ST	RAR	108.00
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	TVX AMELIORATION TRAITEMENT DE L'AIR VICIE	RAR	11 585.44
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	TVX AMELIORATION TRAITEMENT DE L'AIR VICIE	RAR	11 805.00
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	MAPA 2018-19 SOUS-TRAITANT APTP	RAR	2 500.00
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	MAPA 2018-19 AUTO-LIQUIDATION APTP	RAR	500.00
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	MAPA 2018008 - TRAVAUX VRD QUARTIER SAINT MA	RAR	45 948.00
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	AVENANT N°1-AIR VICIE STATION EPURATION	RAR	13 888.00
2019	21351		1208	BE	ASS	ASS	D	18AE104 - REMPLACEMENT DE PORTES STATION EPU	RAR	5 822.65
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	MCH 2019-15 - LOT 1 TVX DE VRD	RAR	28 622.40
2019	2315		1208	BE	ASS	ASS	D	MCH 2019-04 - REVISION PRIX LOT 1	RAR	378.00
									TOTAL	128 588.49

LE COMPTABLE PUBLIQUE
Régine BAGGIO

LE MAIRE
Gilbert PERUGINI

Centre des Finances Publiques
de CUERS
51 rue de la compétition
ZAC des Bousquets - CS 70038
83390 CUERS CEDEX

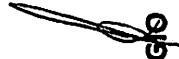
RESTE A REALISER au 31/12/2019

Budget : ASSAINISSEMENT - RECETTES

Exercice : 2019

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
TOTAL						NEANT

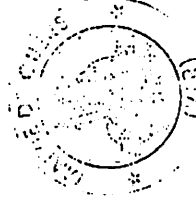
LE COMPTABLE PUBLIQUE



Régine BAGGIO

LE MAIRE

Gilbert PERUGINI



Centre des Finances Publiques
de CUERS
51 rue de la compétition
ZAC des Bousquets - CS 70038
83390 CUERS CEDEX